

4^{ième} dimanche de l'Avent A

Frères et sœurs,
en ce 4^{ième} dimanche de l'Avent,
nous sommes tout particulièrement conviés
à **orienter notre pensée,**
à **tourner notre cœur** vers Marie.

Toutefois, comme nous l'avons remarqué,
cet évangile est largement centré sur **Joseph.**

En fait,
le passage de l'évangile de ce jour est le pendant
du passage de l'évangile
que nous trouvons en S. Luc
où il est exclusivement question
de **l'annonce faite à Marie.**

De prime abord,
ce passage d'évangile en S. Matthieu a quelque chose de
dramatique.

Ayant appris la conception de Marie,
« **JOSEPH, SON ÉPOUX, QUI ÉTAIT UN HOMME JUSTE,...**
DÉCIDA, la mort dans l'âme,
DE RÉPUDIER MARIE EN SECRET. »

Il ne voulait pas la diffamer publiquement
ce qui,

soit dit en passant, la rendait passible d'être condamnée
à mourir par lapidation c.à.d. à coup de pierres.

« **MAIS JOSEPH,** nous dit l'évangéliste,
QUI ÉTAIT UN HOMME JUSTE. »

Juste à sa place devant Dieu,

JOSEPH DÉCIDE DE RÉPUDIER MARIE EN SECRET. »

ce qu'il faut bien comprendre c'est tout le sens qu'il faut
donner ici à l'expression: **HOMME JUSTE.**

L'homme juste

c'est celui qui

à la façon d'une note de musique est rendue
pour ce qu'elle est sur la portée musicale.

Si la note est un FA et qu'elle est rendue exactement pour
un FA, on dit la note est juste.

Dire que Joseph est un homme juste

c'est dire,

d'une part,

quelqu'un qui, devant Dieu, est **JUSTE** à sa place

et, c'est dire aussi,

d'autre part,

quelqu'un qui considère Dieu à sa juste place
sans lui substituer une idole.

Dieu est Dieu et Joseph adore son Dieu en Esprit et en
Vérité.

Joseph, certainement mis au courant par Marie...
de l'inouï qui vient de se produire en elle
lors de **L'ANNONCIATION DU SEIGNEUR,**
L'HUMBLE JOSEPH SI BIEN ACCORDÉ À MARIE
parce que le mensonge n'est pas en eux,
ils sont tous les deux sous la mouvance de l'Esprit Saint.

L' humble Joseph, cet homme juste devant Dieu...
il croit Marie sur parole
De son côté,
Marie sait la confiance que lui porte Joseph
mais voilà...
LES VUES DE DIEU CONTRECARRENT, semble-t-il,
LE PROJET CONJUGAL DE MARIE ET DE JOSEPH.

Marie **s'abandonne** au Seigneur.
Forte de sa foi, elle doit se dire :
« CE QUE DIEU GARDE EST BIEN GARDÉ. »
Aussi, bien avant de l'apprendre de la bouche de son divin
Fils, Marie peut dire en vérité :
**« NOTRE PÈRE QUI EST AUX CIEUX
QUE TA VOLONTÉ SOIT FAITE.. »**

C'est le sens que Marie donne à l'expression:
« QU'IL ME SOIT FAIT SELON TA PAROLE. »

Oui !...et LE DRAME HUMAIN DERRIÈRE TOUT CELA ?
Cette vie conjugale si bien projetée
parce que si bien préparée.
n'ayons pas peur des mots...
voilà une vie conjugale brisée...
mais le psaume 34 le dit sans ambiguïté :
« DES CŒURS BRISÉS LE SEIGNEUR EST PROCHE. »
et sachons que devant cette vie conjugale
si généreusement préparée...
le Seigneur ne se laisse jamais vaincre en générosité..
comme nous allons le voir ;
c'est tout le message l'évangile de ce 4^{ème} dimanche de
l'Avent.

Nous devons bien reconnaître que,
dans un premier temps,
mais dans un premier temps seulement,
on pense à un drame conjugal...
n'est-ce-pas, semble-t-il, ce que doit penser Joseph
qui sans la moindre résistance...

comme le cas pour Marie qui **s'abandonne** à la volonté
du Seigneur.

Ne dit-elle pas lors de l'Annonciation:
**« VOICI LA SERVANTE DU SEIGNEUR
QU'IL ME SOIT FAIT SELON TA PAROLE »**

Pour Joseph aussi il sera question **d'abandon** :
Oui ! il veut ABANDONNER MARIE À SON DESTIN...
CAR LE DESTIN DE MARIE N'EST PLUS DU **RESSORT DE JOSEPH.**

Joseph se dispose donc à renvoyer Marie en secret.

Pour bien comprendre ce qui est en jeu,
revenons à cette expression : **HOMME JUSTE.**
car, comment comprendre
que Joseph était un homme juste alors qu'il veut tout
simplement CONTOURNER la Loi de Moïse.
mais que dit, en l'occurrence, la Loi de Moïse.
Écoutons ce passage d'évangile en S. Marc :
« **DES PHARISIENS S'AVANCÈRENT
ET, POUR TENDRE UN PIÈGE À JÉSUS,
ILS LUI DEMANDAIENT S'IL EST PERMIS À UN HOMME
DE RÉPUDIER SA FEMME.**
JÉSUS LEUR RÉPONDIT :
« **QU'EST-CE QUE MOÏSE VOUS A PRESCRIT. »**
ILS DIRENT :
« **MOÏSE A PERMIS D'ÉCRIRE UN CERTIFICAT
DE RÉPUDIATION ET DE RENVOYER SA FEMME. »**
JÉSUS LEUR DIT :
« **C'EST À CAUSE DE LA DURETÉ DE VOTRE CŒUR QU'IL
A ÉCRIT POUR VOUS CE COMMANDEMENT... »**

À cause de la dureté de votre cœur..
parce que vous n'êtes pas à votre JUSTE place devant
Dieu.
C'est bien pour cela
que MOÏSE LEUR A FAIT CETTE CONCESSION.

Tandis que lui, **JOSEPH**, il était **UN HOMME JUSTE.**
C'est bien ce que nous avons entendu
dans l'évangile de ce dimanche.
Et donc,
**puisque Joseph était juste,
cette loi de Moïse ne le concernait pas.**
Ce qui concerne Joseph...
c'est de RENONCER À MARIE car, pense-t-il ,
« **JE N'AI PAS LE DROIT DE RÉSERVER POUR MOI
CELLE QUI EST LA PART DE DIEU
ET DE SURCROÎT,
D'AVOIR QUELQUE DROIT SUR L'ENFANT
À NAÎTRE... QUI NE ME CONCERNE PAS. »**
Joseph veut s'effacer devant le grand projet de Dieu.
Honnêteté généreuse de Joseph... quoi qu'il en coûte.

Mais Dieu ne se laisse jamais vaincre en générosité.
Voyons plutôt...
Ce n'est pas par hasard si Joseph est qualifié par l'ange :
« **JOSEPH, FILS DE DAVID. »**

En effet,
Joseph aura **tout son rôle à jouer**
pour que le Messie soit bien le Messie attendu ;
Messie qui, selon les Écritures,
sera de la descendance de David.
Quand au peuple d'Israël pour qui la Loi est primordiale,
Joseph, l'époux de Marie
sera bien **le père légal** de l'enfant à naître.
Pour la Loi, Jésus aura un **père humain**.
Et, ceci est capital :
grâce à cette paternité selon la Loi,
grâce à Joseph,
Jésus sera de LA LIGNÉE DE DAVID.

Si Marie est **LA PART DE DIEU**
elle n'en est pas moins **L'ÉPOUSE DE JOSEPH**.
**« L'ANGE DU SEIGNEUR APPARUT EN SONGE À JOSEPH
ET LUI DIT :**
**« JOSEPH, FILS DE DAVID, NE CRAINS PAS DE PRENDRE
CHEZ TOI MARIE, TON ÉPOUSE :**
**L'ENFANT QUI EST ENGENDRÉ EN ELLE VIENT DE
L'ESPRIT SAINT;**
ELLE METTRA AU MONDE UN FILS,
AUQUEL TU DONNERAS LE NOM DE JÉSUS
C' EST-À-DIRE :
« LE SEIGNEUR SAUVE », CAR C'EST LUI QUI SAUVERA

SON PEUPLE DE SES PÉCHÉS. »

Sans le **« OUI »** de Joseph à prendre chez lui Marie,
son épouse,
le plan du Salut resterait problématique car le rédempteur
de l'homme doit accomplir les Ecritures
qui précisent que le salut revient au Fils de David
dont Joseph est le père selon la Loi.

FRÈRES ET SŒURS,

«

Le **« OUI »** de Joseph
est à l'avenant de **« OUI »** de Marie.
En nous préparant à célébrer la naissance de Jésus,
restons en compagnie de Marie et Joseph,
ce couple admirable
pour qui Dieu fit des merveilles,
mais aussi,
**COUPLE ADMIRABLE PAR QUI DIEU FAIT POUR
NOUS DES MERVEILLES.**
« SAINT EST SON NOM ! »